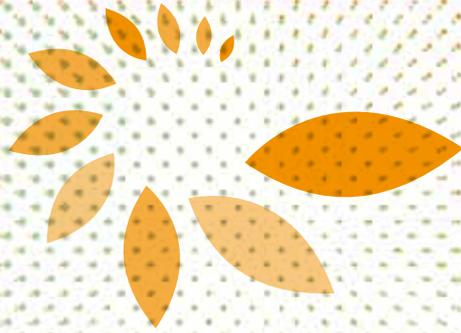




RÉSEAU AMAP ÎLE DE FRANCE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



SOMMAIRE

ÉDITO	4
VIE ET FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF	5
L'ÉQUIPE SALARIÉE	6
<hr/>	
I. UN RÉSEAU QUI SÈME	7
1. ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX GROUPES AMAP	8
2. ACCOMPAGNER LES FUTUR-E-S PAYSAN-NE-S EN AMAP	9
3. FAIRE CONNAÎTRE LES AMAP ET LE RÉSEAU AMAP IDF	12
<hr/>	
II. UN RÉSEAU QUI POUSSE	13
1. SE MOBILISER SUR LES TERRITOIRES	14
2. SENSIBILISER LES DÉCIDEURS POLITIQUES	16
3. MENER DES CAMPAGNES DE MOBILISATION RÉGIONALES	19
<hr/>	
III. UN RÉSEAU QUI S'ENRACINE	20
1. CONSOLIDER LA COMMUNICATION EN INTERNE	21
2. CRÉER DU LIEN AU SEIN DU RÉSEAU	21
3. ACCOMPAGNER LES GROUPES AMAP	23
4. ACCOMPAGNER LES PAYSAN-NE-S INSTALLÉ-E-S	26
5. ACCOMPAGNER LES PARTENARIATS EN COURS : AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES ET PARTAGE ENTRE PAIRS	29
<hr/>	

2016, ON SOUFFLE SUR LES BRAISES

I Quels sont les temps forts, les charbons ardents de cette année bouillante et bouillonnante ?

I Printemps 2016 : Le Collectif se renouvelle, du sang neuf et de nouvelles recrues motivées et pleines d'envies et d'idées, des ateliers constructifs à l'AG : ça bouge, ça frémit.

I Été 2016 : La grande fête du Réseau AMAP IDF, la première d'une longue série on espère. Une fête qui fédère et qui donne envie. Une fête qui permet d'habiter les fermes des paysan-ne-s de la région, de nous retrouver, de nous rencontrer, de réfléchir ensemble et d'avancer : ça danse, ça crépite.

I Automne-Hiver 2016 : Les grandes mobilisations pour interpeller la Région. On s'est battu dès les chiffres des coupes budgétaires connus. On a agi auprès des élu-e-s, on s'est rassemblé devant le Conseil Régional, on a lancé des pétitions, on a chanté, on a brandi des carottes et mangé de la soupe. Et ça a marché ! On a fédéré les troupes, on a obtenu des hausses de budget, pour le Réseau AMAP IDF et pour les camarades d'Abiosol. On a fait la démonstration qu'on peut agir en s'unissant, et en rendant nos actions plus joyeuses et plus festives : ça chante, ça s'enflamme. Ces actions ont réuni des acteurs très différents : des paysan-ne-s, des amapien-ne-s, des porteurs et porteuses des projets à l'installation, des élu-e-s, de simples citoyen-ne-s engagé-e-s et même un petit troupeau de brebis. Un véritable mouvement de l'agriculture citoyenne est en train de prendre corps.

I Hiver 2016 : 17 paysannes et paysans ont participé au voyage d'étude annuel du Réseau en Suisse et en Haute-Savoie. De très nombreux chantiers ont été ouverts par les paysan-ne-s en AMAP, tels que la question des semences, du travail à plusieurs ou encore les relations avec les amapien-ne-s.

2017, ON VA FAIRE RECETTE

I Quels sont les chantiers, les suites à donner, les succès à récolter pour la nouvelle année ?

I De nouveaux chantiers et des grands projets :

I A l'échelle nationale : La prochaine AG réunira notre Réseau régional et le MIRAMAP, et permettra de travailler conjointement sur la campagne nationale dans la perspective des élections présidentielles. La situation que nous vivons en Île-de-France est similaire voire pire dans d'autres régions qui ont changé de majorité. Nous devons nous rassembler et nous soutenir les uns les autres, et œuvrer pour faire advenir le modèle agricole que nous défendons.

I A l'échelle locale : Le Réseau AMAP IDF s'active pour la défense des terres agricoles franciliennes en se battant notamment aux côtés du Collectif pour le Triangle de Gonesse. On prévoit un grand bal paysan sur le site du projet Europacity.

I On compte aussi se pencher sur un grand projet de restauration collective et de régie agricole municipale. On prépare la prochaine fête, elle aura lieu à Toussacq, elle sera énorme, on se réjouit.

I Nous poursuivrons également l'accompagnement des paysan-ne-s sur la question du travail à plusieurs sur les fermes franciliennes.

I Plus que jamais, surtout en ces temps troublés, c'est l'engagement et l'adhésion de tous, paysan-ne-s & amapien-ne-s, qui fait vivre le Réseau, et qui rend possible ces actions et ces projets. Le Réseau c'est vous ! Et l'agriculture de demain est entre vos mains !

VIE ET FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

Denis Broise, chargé de gestion administrative et financière

| L'Assemblée générale s'est réunie le 6 mars 2016. 14 administrateurs et administratrices (9 pour le collège amapien et 5 pour le collège paysan) ont été élu-e-s ou réélu-e-s dans leurs fonctions.

| Afin de travailler sur les objectifs votés en Assemblée générale, les membres du Collectif choisissent en début d'année les sujets sur lesquels ils aimeraient s'impliquer plus particulièrement, afin de créer des binômes avec les salarié-e-s.

| Le Collectif a continué en 2016 à se réunir une fois par mois, avec trois rencontres d'une journée sur une ferme pour approfondir certains sujets. Son fonctionnement reste basé sur une démarche participative et collective sans hiérarchie des responsabilités, favorisant l'échange et la prise des décisions par consentement.

| Au sein du Collectif, 5 membres (deux co-président-e-s, d'un-e trésorier-e + suppléant-e, d'un-e secrétaire + suppléant-e et du référent salarié + suppléant-e) se réunissent chaque mois par téléphone pour constituer le Comité de gestion ; il prépare les réunions du Collectif et traite les questions de gestion courante.

| En 2016, l'association a poursuivi les réflexions en groupes de travail afin de faciliter l'implication de bénévoles non administrateurs-trices : groupe de travail Financements, Gouvernance, Ethique, Mobilisation, etc.

| L'année a été synonyme de déménagement. Le renouvellement du bail du 24 rue Beaubourg à Paris étant soumis à une caution de 40 000€ pour les trois associations locataires (Terre de Liens, Les Champs des Possibles et Réseau AMAP IdF), elles ont déménagé au 47 avenue Pasteur à Montreuil, dans un nouveau lieu de travail partagé et éthique, le Mundo-M. Outre la baisse des loyers et la mutualisation de matériels, le Réseau bénéficie également de la proximité de nombreuses autres associations.

| Les Statuts et Règlement Intérieur ont été mis à jour et seront proposés pour adoption lors de l'Assemblée générale 2017, avec notamment de nouvelles possibilités de financement (pour prendre en compte les baisses de subvention) et l'évolution du fonctionnement interne de l'association (pour fluidifier les échanges et prises de décisions, et permettre à tou-te-s de participer activement à hauteur de leurs disponibilités).

Equipe salariée du Réseau AMAP IdF 2016 - ©R-AMAP IdF



L'ÉQUIPE SALARIÉE

Denis Broise, chargé de gestion, et Jean-Louis Colas, membre du collectif

I Au service de l'association, l'équipe salariée garantit la mise en œuvre concrète des actions du Réseau AMAP IDF, votées par l'Assemblée générale. Elle se compose de 5 personnes au 31 décembre 2016.

LES ÉVOLUTIONS EN 2016 :

I Marie Saint-Réquier-Bernard, qui consacrait 30% de son temps à la gestion administrative du Réseau, travaille désormais entièrement pour Les Champs des Possibles.

I Denis Broise a rejoint le Réseau AMAP IDF en avril, afin de prendre en charge la gestion administrative et financière, précédemment gérée par Marie et les chargés de mission, et piloter un nouvel axe de réflexion autour de la recherche de financements.

I Vony Harrivel, au Réseau AMAP IDF depuis 2012 en tant que chargée de l'accompagnement des porteurs de projets à l'installation, a quitté l'association pour aller s'installer en Bretagne... en tant que paysanne !

I Anne Lebec, auparavant en charge de l'accompagnement des groupes et de la communication, a pris la suite des missions de Vony. Anne accompagne donc désormais les porteurs de projet, mais également les paysan-ne-s installé-e-s, nouvelle mission du Réseau en 2016, avec notamment une offre de formations, un renforcement des temps d'échange entre paysan-ne-s, etc.

I Mathilde Szalecki nous a rejoints en avril et est venue remplacer Anne sur les missions de développement et de suivi des partenariats AMAP (création de nouveaux groupes, mise en relation avec les paysan-ne-s...), l'animation du Réseau et la communication.

LES CONSTANTES EN 2016 :

I Benoit Sébaut, en poste depuis 2013, a poursuivi en 2016 l'accompagnement et la sensibilisation des citoyen-ne-s et des collectivités territoriales dans leurs projets locaux. La fin de l'année a été plus spécifiquement marquée par des actions de plaidoyer vis-à-vis des conseillers régionaux.

I Enfin, Isabelle Vallette d'Osia est en poste depuis 2012 et travaille sur l'éthique dans les AMAP avec notamment la mise en place de la démarche d'amélioration continue des pratiques et l'animation de la Charte.

I La forte implication des salarié-e-s dans l'organisation et l'animation du Réseau en est également la force principale. Peu de chantiers seraient menés à leur terme si les salarié-e-s ne faisaient pas preuve de la très grande disponibilité qui est la leur. En effet, le ou la salarié-e associatif-ve est dans une posture particulière, puisque son employeur est une personne morale : l'association. Ses interlocuteurs principaux sont les membres du Collectif, dont la disponibilité bien que très importante en 2016 reste variable.

I L'équipe salariée est organisée également de manière horizontale, participative et collective. Ce fonctionnement, parfois complexe mais toujours riche, nécessite des ajustements permanents.

LES FAITS MARQUANTS EN 2016 :

- embauche de Denis Broise à plein temps sur les tâches administratives et financières
- évolution d'Anne Lebec vers le poste de Vony Harrivel
- embauche de Mathilde Szalecki pour remplacer Anne Lebec
- départ de Vony Harrivel pour s'installer en tant que maraîchère

I. UN RÉSEAU QUI SÈME



1. ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX GROUPES AMAP

Mathilde Szalecki, chargée de mission, et Sodeh Hamzehlouyan, membre du Collectif

A. L'ORGANISATION DE SOIRÉES « CRÉATEURS D'AMAP », 1^{ÈRE} PHASE D'ACCUEIL DESTINÉE À TOUT-E CITOYEN-E QUI S'INTÉRESSE DE PRÈS OU DE LOIN À LA CRÉATION D'UNE AMAP

Les soirées « Créateurs d'AMAP » se sont poursuivies en 2016, suscitant un fort intérêt auprès des citoyen-ne-s francilien-ne-s. Au total, ce sont 64 personnes qui ont été accueillies au cours de l'une des 4 soirées de l'année. Parmi elles, quelques futur-e-s paysan-ne-s étaient également présent-e-s pour découvrir ce débouché particulier qu'est l'AMAP. Et pour les accueillir, Anne, puis Mathilde, ont été accompagnées par Aurélia Opoix et Sophie Duplay, paysannes en AMAP, pour apporter leur regard et leurs retours d'expériences sur les partenariats AMAP.

Au programme de ces soirées, un bref historique du mouvement des AMAP, un long temps d'échange sur la Charte, les valeurs et ce qui distingue l'AMAP d'un simple panier de légumes, et un aperçu du parcours et des étapes qui jalonnent la création d'un groupe.

En parallèle, un travail a été amorcé sur la création d'une boîte à outils « créateurs d'AMAP » pour faciliter le lancement de création d'AMAP et favoriser l'indépendance des créateurs dans leur projet. Démarches administratives, répartition des rôles, recherche des partenaires, élaboration des contrats, ... autant de fiches outils concises qui devraient donner aux futurs groupes des bases pour se lancer dans la création du partenariat. Cette boîte sera disponible dès le premier semestre 2017.

B. UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL ET ADAPTÉ À CHAQUE PARCOURS DE CRÉATION D'AMAP

Une fois la porte d'entrée « Soirées Créateurs » franchie, les groupes de citoyen-ne-s souhaitant concrétiser leur projet peuvent bénéficier de l'accompagnement individualisé du Réseau AMAP IdF : échanges mails et téléphoniques réguliers, partici-

pation à des réunions constitutives de groupes, aux premières Assemblées générales, conseils et transmission de documents supports, etc.

Le bilan annuel de création d'AMAP montre cette année encore la dynamique citoyenne forte en Ile-de-France, puisque plus d'une quinzaine de nouvelles AMAP ont été recensées sur l'année 2016. La grande majorité d'entre elles a été accompagnée par le Réseau et / ou a participé aux soirées « Créateurs d'AMAP ».

C. LA MISE EN RELATION ENTRE GROUPE AMAP ET PAYSAN-NE.

Le Réseau AMAP Ile-de-France centralise un grand nombre de demandes, des groupes comme des paysan-ne-s, en recherche de nouveaux partenariats. Une mise en relation qui n'est pas toujours aisée, dans un contexte où trouver le dénominateur commun entre les recherches de paysan-ne des un-e-s et celle de groupe de citoyen-ne-s des autres n'est pas toujours facile (situation géographique, période de l'année, jours de distribution, ...).

Le Réseau a cherché en 2016 à clarifier son rôle, et poursuivra ces réflexions en 2017 : quels outils pour la mise en relation, quel investissement en temps, et pour quelles cibles ? A l'heure actuelle, l'équipe salariée se concentre sur la mise en relation pour les partenariats en maraîchage, et sur l'accompagnement des porteurs de projets en agriculture accompagnés par le Pôle ABIOSOL.

En parallèle de ces réflexions, Anne, puis Mathilde, ont accompagné plusieurs groupes et paysan-ne-s dans leurs recherches, en partenariat notamment avec la couveuse d'activité des Champs des Possibles.

EN CHIFFRES :

- 4 soirées « créateurs d'AMAP »
- 64 participants au total
- 15 nouveaux groupes AMAP

ZOOM : PORTRAIT D'ANOUCK, À L'ORIGINE DE LA CREATION DE L'AMAP DES BRUNELLES, PARIS 17^E

«Avec le brassage d'informations qu'il y a eu en préparation de la COP21, je ressentais de plus en plus le besoin de rentrer dans l'action locale, mais en lien avec l'amont agricole, raconte Anouck. En novembre je suis allée écouter Vandana Shiva à Paris. Là, j'ai parlé avec des bénévoles d'AMAP qui tenaient les stands, et l'idée a commencé à germer. Puis en assistant à l'échange entre la maraîchère et une adhérente de l'AMAP des Volontaires, j'ai trouvé leur relation si forte et si belle que j'ai eu un flash : je voulais créer une AMAP sans attendre. »

Sur les conseils des bénévoles, Anouck a contacté l'AMAP la plus proche de chez elle, l'AMAP des Batignolles, qui l'a mise en contact avec leur maraîcher. Une AMAP qu'il livrait venait justement de se dissoudre. « On a pu démarrer très rapidement grâce à ce coup de chance, mais aussi grâce au travail du Réseau, qui fournit tous les documents nécessaires (statuts, bulletins d'adhésion, charte). » L'AMAP des Brunelles est aujourd'hui au milieu de sa première saison.

« Savoir que notre AMAP contribue à soutenir la démarche d'un paysan engagé, et voir le bonheur des amapiens quand ils viennent chercher leurs légumes : quelles vitamines pour booster notre engagement ! J'ai beaucoup de gratitude pour tous les pionniers qui ont lancé les AMAP en France et pour le Réseau qui facilite notre démarche au niveau local. Finalement, nous ne faisons que cueillir les graines qu'ils ont semées. »

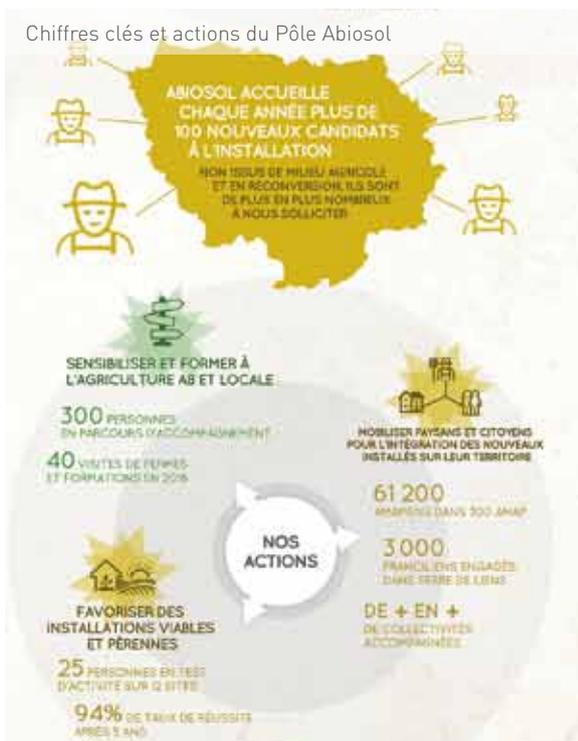
2. ACCOMPAGNER LES FUTUR-E-S PAYSAN-NE-S EN AMAP

Anne Lebec, chargée de mission, et Eric Châtelet, membre du Collectif

I Dans le cadre du Pôle Abiosol*, le Réseau AMAP IDF participe à l'accompagnement de porteurs de projet d'installation en agriculture biologique en Ile-de-France.

A. UN NOMBRE CROISSANT DE PORTEURS DE PROJET

I Les porteurs de projet qui souhaitent s'installer en agriculture sont chaque année de plus en plus nombreux : en 2016, ils étaient 115 à solliciter un accompagnement du Pôle Abiosol.



EN CHIFFRE :

- 115 nouveaux porteurs de projet accueillis par le Pôle Abiosol
- 300 porteurs de projet accompagnés dont 63 par le Réseau AMAP IDF
- 11 installations en agriculture biologique dont 7 en Ile-de-France

QUI SONT-ILS/ELLES ?

* Regroupement d'acteurs pour favoriser l'installation de nouveaux agriculteurs en Ile-de-France : Terre de Liens IdF, Groupement des agriculteurs Bio IdF, Les Champs des Possibles, Réseau AMAP IDF

- › Non issu-e-s du monde agricole pour 80 %
- › Majoritairement en reconversion professionnelle
- › Demandeurs-euses d'emploi pour 35 %
- › 38 ans d'âge moyen
- › Des femmes pour 48 %

B. FORMATIONS ET CAFÉS INSTALLATIONS : LIEUX POUR SE FORMER, ÉCHANGER ET SE CRÉER UN RÉSEAU SUR LE TERRITOIRE

l Parmi l'offre de formations proposées par le Pôle Abiosol, le Réseau AMAP IDF a organisé 3 formations « phares » pour les porteurs et porteuses de projet en 2016:

● Formation de l'idée au projet → 10 jours / 16 participant-e-s

l Cette formation leur permet de construire et définir les contours de leur projet d'installation en se posant les bonnes questions : quelles sont mes motivations à entreprendre ce projet ? Est-ce mon projet de vie, y vais-je seul ou à plusieurs ? Pourquoi je me lance et comment ? Avec qui ? Où est ce que je veux m'installer ? Ai-je réfléchi à mes circuits de distribution ? L'objectif ? Mûrir son idée de départ et la transformer en projet réalisable !

● Formation Devenir paysan en AMAP → 3 jours / 13 participant-e-s

l Organisée sur 3 jours, cette formation est proposée à tous ceux qui souhaitent s'installer en AMAP. Au programme : fondamentaux AMAP, étapes de création d'un partenariat AMAP, calcul d'une part de récolte et liens avec ses amapien-ne-s.

ZOOM SUR LES GRANDES ÉTAPES D'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION PAR LE PÔLE ABIOSOL

1^{ÈRE} ÉTAPE = LA REUNION D'ACCUEIL

→ organisées et animées chaque mois par deux salarié-e-s du Pôle Abiosol, ces réunions d'accueil réunissent 12 porteurs de projet et permettent de :

- Présenter le Pôle Abiosol et le parcours à l'installation
- Présenter l'offre d'accompagnement proposé par le Pôle Abiosol
- D'échanger en sous-groupe (6 porteurs de projet/sous-groupe) autour des projets de chacun et chacune des participant-e-s.

2^{ÈME} ÉTAPE = SIGNATURE DE LA CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT ET INSCRIPTION SUR LA LISTE DE DIFFUSION ABIOSOL

En fin de réunion d'accueil et après échange avec chacun et chacune autour de leur projet d'installation, il peut leur être proposé de signer la convention d'accompagnement Abiosol qui définit le cadre de l'accompagnement individuel (entretien(s) individuel(s), appui ponctuel par téléphone...). Chaque porteur et porteuse de projet repart donc avec une convention signée et un-e accompagnateur-riche référent-e à solliciter selon ses besoins.

Aussi, il leur est proposé d'être inscrit-e sur la liste de diffusion mail Abiosol permettant de recevoir régulièrement les invitations aux formations, les offres d'emploi agricole, les pistes foncières et autres informations pertinentes pour leur projet d'installation.

ACC. INDIVIDUEL ET CONSEILS AVEC ACCOMPAGNATEUR RÉFÉRENT

Accompagnement individuel des porteurs et porteuses de projet via des réunions physiques, tel etc : maturation du projet, plan d'actions et conseils sur le foncier, la commercialisation, le chiffrage etc. avec structures partenaires

FORMATIONS, CAFÉS INSTALLATION, VISITES DE FERME...

Plus de 60 formations proposées aux porteurs et porteuses de projet et autres rencontres pour favoriser les échanges entre paysan-ne-s installé-e-s et porteur et porteuses de projet.

MISE EN SITUATION ET ACQUISITION D'EXPÉRIENCE

En devenant entrepreneur à l'essai sur un espace test agricole au sein des Champs des possibles (tester son projet en grandeur nature, pendant 1 à 3 ans) En faisant des stages chez les paysan-ne-s.



L'objectif ? Etre prêt-e le jour où le partenariat AMAP est créé !

● **Formation Construire son planning de production en AMAP**
→ 3 jours / 14 participant-e-s

| Etre maraîcher-e en AMAP ne s'improvise pas et demande des compétences techniques spécifiques afin de pouvoir produire chaque semaine des paniers diversifiés sur toute l'année. Echanges autour des variétés choisies, des périodes d'implantation/de récolte de chaque légume, de la densité de semis etc. : autant d'informations précieuses qui permettent au/à la futur-e maraîcher-e de se lancer ! En bonus : des outils de planification pour pouvoir créer le sien plus tard.

| Nouveauté 2017 : cette formation sera intégrée dans un cycle complet « être maraîcher-e en AMAP » qui permettra aux porteurs et porteuses de projet d'approfondir leurs connaissances et d'acquérir les compétences nécessaires au métier de maraîcher-e en AMAP :

-)] Itinéraires techniques et cultureux
-)] Planning de production en AMAP
-)] Module « Produire ses plants »
-)] Module « Outils attelés »

| Outre les enseignements tirés des formations, celles-ci permettent aux candidat-e-s à l'installation de **se créer un véritable réseau** : découverte de nouvelles fermes, échange avec des paysan-ne-s installé-e-s et rencontre des acteurs locaux du monde agricole.

| Autre format : les cafés installations, soirées d'échanges entre porteurs / porteuses de projet et paysan-ne-s installé-e-s sur des thématiques variées. En 2016, un **café installation « Quel matériel pour s'installer en maraîchage bio ? »** a réuni 24 personnes. L'objectif ? Les amener à se poser les bonnes questions pour être à même de créer leur propre parc matériel sur leur future ferme.

C. VERS DES INSTALLATIONS EN COLLECTIF EN ILE-DE-FRANCE

| Le Réseau AMAP IDF veut être moteur dans l'installation de fermes collectives et a proposé en 2016 une formation « **Travailler à plusieurs** » qui a réuni 11 participant-e-s.

| A quoi faut-il faire attention pour travailler ensemble ? Sur quoi doivent porter les points d'accord ? Sur quoi nos différences peuvent-elles porter ? Comment faire de nos différences une ressource pour l'association ? Comment en parler ? Autant de questions auxquelles cette formation a permis de répondre.

| En 2017, le Réseau renforcera et développera de nouvelles actions vers toujours plus de coopération sur les fermes : rencontre entre paysan-ne-s installé-e-s et potentiel-le-s associé-e-s, journées de sensibilisation au travail en collectif...

3. FAIRE CONNAÎTRE LES AMAP ET LE RÉSEAU AMAP IDF

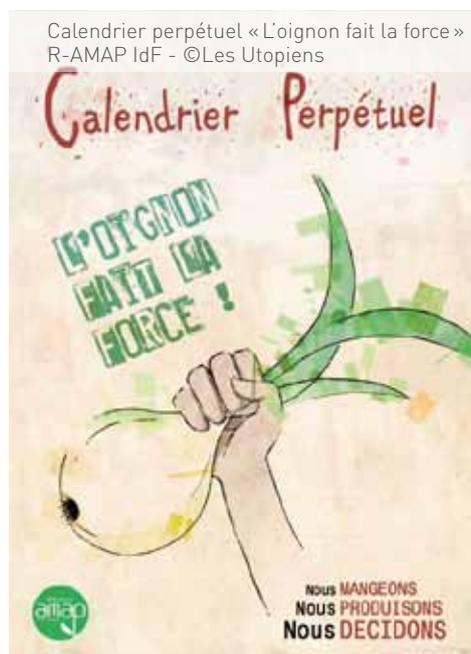
Par Mathilde Szalecki, chargée d'animation, de communication et d'accompagnement des partenariats

A. ASSURER UNE MEILLEURE VISIBILITÉ DU RÉSEAU AMAP IDF

Le début de l'année 2016 a été marqué par la finalisation de la nouvelle charte graphique du Réseau AMAP IdF. Sur cette base ont été ou sont en train d'être créés de nouveaux outils de communication, notamment un calendrier, une infographie, et une plaquette institutionnelle.

En parallèle, le Réseau a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux. Une page Instagram a été créée, la page Twitter a été réactivée, et la communication via la page Facebook, créée pour la COP 21 en 2015, a été intensifiée. Co-animée par Maud, Mathilde et Benoit, la page a vu son nombre d'abonné-e-s augmenter de près de 200% en 2016, passant de 600 personnes en janvier à plus de 1700 fin décembre.

Par ailleurs, en 2016, plus de 160 sollicitations ont été examinées par la commission « Communication externe », composée de 4 administratrices et coordonnée par Mathilde. La commission s'est réunie à 18 reprises pour trier et répondre aux demandes de journalistes, d'étudiant-e-s, de partenaires.



B. MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LES AMAP AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

Afin de sensibiliser le grand public aux principes et valeurs des AMAP, le Réseau AMAP IdF – salarié-e-s, administrateurs-trices, bénévoles – a participé à plusieurs salons et événements en 2016 : Salon International de l'Agriculture, Festival des Utopies Concrètes ou encore Ferme à Paris.

Les AMAP franciliennes ont également représenté le mouvement des AMAP à de nombreuses reprises lors d'événements départementaux ou communaux, avec à leur disposition les bâches, flyers, badges et autres supports de communication du Réseau.

Le travail entamé en 2015 sur les outils de communication à destination du grand public a été poursuivi et sera finalisé en 2017. Une carte postale est en préparation afin de disposer d'un outil moderne et grand public à distribuer lors des salons, événements régionaux ou événements locaux animés par les AMAP.

EN CHIFFRES :

-)+200% de nouveaux abonné-e-s sur la page Facebook
-)+ 160 sollicitations de journalistes, étudiant-e-s ou autres structures traitées
-)+ Participation à 3 salons d'envergure nationale ou régionale

II. UN RÉSEAU QUI POUSSE



1. SE MOBILISER SUR LES TERRITOIRES

Benoit Sébaut, chargé de mission, et Maud Granger Rémy, membre du Collectif

A. LE RÔLE MAJEUR DES CITOYEN-NE-S DANS L'INSTALLATION DE NOUVEAUX ET NOUVELLES PAYSAN-NE-S

● Accompagnement individuel des groupes

Le Réseau AMAP IDF est engagé avec trois autres structures (Terre de Liens Ile-de-France, Groupement des Agriculteurs Biologiques Ile-de-France [GAB IDF], Les Champs des Possibles) au sein du Pôle Abiosol dont l'objectif premier est l'installation de nouveaux-elles paysan-e-s en agriculture biologique et solidaire. Pour tenir cet objectif, le Pôle Abiosol organise ses actions autour de deux axes : l'accompagnement des porteurs-euses de projets et l'accompagnement des territoires.

A ce titre, les 60 000 amapien-ne-s aujourd'hui engagé-e-s dans le maintien d'une agriculture paysanne, biologique et citoyenne à travers leur AMAP, sont une force vive pour mener des actions visant à faciliter l'installation de paysan-ne-s sur leur territoire. Ils peuvent par exemple effectuer une veille sur les terres disponibles et identifier un-e agriculteur-riche proche de la retraite. Ils peuvent aussi agir directement auprès des décideurs locaux pour les sensibiliser aux enjeux et aux bénéfices d'une installation : création d'emplois durables, lien social, pédagogie environnementale en direction des plus jeunes, approvisionnement en produits biologiques locaux pour les cantines scolaires.

Dans un contexte politique régional de plus en plus difficile, où le Réseau a dû concentrer ses forces pour la défense d'une agriculture citoyenne, nous n'avons pu mener cette action avec autant de prospective que nous l'aurions souhaité et avons privilégié les réponses aux sollicitations des adhérent-e-s et partenaires qui nous ont sollicités. En 2017, c'est encore en Essonne que nous avons accompagné le plus de dynamiques autour du sujet de l'installation en agriculture citoyenne :

› Essonne :

- › Mennecy
- › Morigny
- › Bretigny
- › Igny
- › Draveil

› Seine et Marne

- › Val Maubué / Monguichet

› Val D'Oise

- › Fosses / Saint Witz

› Le travail des salarié-e-s et bénévoles a consisté à :

- › Préparer et animer des réunions de travail pour élaborer des plans d'action
- › Préparer les rendez-vous des amapien-ne-s avec les élu-e-s locaux,
- › Accompagner des candidat-e-s à l'installation dans la définition d'un projet collectif à présenter aux propriétaires d'un terrain identifié
- › Mettre en lien les amapien-ne-s avec des personnes ressources (paysan-ne-s, bénévoles et partenaires « experts », agents de collectivités territoriales, etc.)

EN CHIFFRES :

› 9 REUNIONS DE TRAVAIL

› 7 RENDEZ-VOUS AVEC LES MAIRES ET/OU ADJOINT-E-S

› 4 EVALUATIONS DE PISTES FONCIERES

● Former les citoyen-ne-s pour être moteur sur son territoire

Convaincu que les dynamiques de territoire voient le jour quand une étincelle allume la flamme de la mobilisation au travers d'exemples et de partages d'expérience, le Réseau AMAP IdF et Terre de Liens IdF ont co-organisé un cycle de formations pour favoriser l'implication des citoyen-ne-s sur leur territoire en matière d'installation. Nous avons proposé un module « Comment intervenir sur mon territoire ? » comprenant un cycle de cinq formations :

- › Les collectivités, le foncier et l'agriculture : se repérer, comprendre et s'outiller.
- › Comment prendre part à l'aménagement de mon territoire ?
- › Agir sur les décideurs : construire sa « communauté d'action »

-)] Agir sur les décideurs publics : Interpeller les « décideurs » locaux.
-)] Comprendre le parcours à l'installation des nouveaux et nouvelles paysan-ne-s

I Ces formations ont permis la réalisation de trois « fiches méthodo » à destination des bénévoles : « références de production », « terres disponibles », « les étapes d'accompagnement à l'installation ».

EN CHIFFRES :

-)] 5 MODULES DE FORMATIONS « INTERVENIR SUR MON TERRITOIRE » A DESTINATION DES BENEVOLES
-)] 67 PARTICIPANT-E-S A CES MODULES

FOCUS FORMATION AGIR SUR LES DECIDEURS #1 ET #2 :

Construire sa communauté d'action :

Les acteurs, qui, par définition, agissent, peuvent mener des actions individuelles, et collectives. Les acteurs collectifs agissent selon une stratégie négociée et une intention partagée entre les membres qui constituent le collectif, et déploient ainsi une « organisation », qui est un « construit social » avec ses enjeux et ses jeux de pouvoir internes et externes. Cette formation cherche à initier les bénévoles de nos réseaux aux étapes de l'action collective, de la motivation personnelle à la mobilisation du groupe. Elle permet aux participant-e-s de comprendre, de concevoir et d'élaborer des actions de mobilisation, à court et moyen terme.

Interpeller les « décideurs » :

L'enjeu démocratique au niveau territorial tient dans le fait que les citoyen-e-s doivent pouvoir s'adresser directement à leurs élu-e-s locaux, et plus largement aux « décideurs ». Mais aujourd'hui ces espaces d'expression sont soit peu connus soit inexistant dans les faits. Il se joue par ailleurs un rapport de force entre les décideurs qui détiennent le pouvoir institutionnel et les citoyen-e-s qui les ont élu-e-s. Comment, dans ces conditions, s'adresser directement à eux ? Quels messages lui faire passer ? Comment entretenir la relation ? Cette formation vise à permettre aux bénévoles de construire un argumentaire et de les mettre en situation concrète d'entretiens divers avec les décideurs.

B. AMPLIFIER LES « LUTTES LOCALES »

I Un axe nouveau pour le Réseau AMAP IdF ! Comment rendre compte des (nombreux) projets en Île-de-France visant à bétonner nos terres agricoles ? Comment créer une solidarité Inter-régionale sur ces sujets qui nous concernent toutes et tous plus ou moins directement ? A l'heure où nous écrivons ces lignes nous avons bien plus de questions que de réponses.

I L'enjeu était d'abord de montrer que ce sujet est au cœur des préoccupations des amapien-ne-s. Transmettre et diffuser l'information dans tous le Réseau a donc été le mot d'ordre. Ainsi cinq lettres d'information ont traité du sujet. Pour être au plus près des réalités locales et avoir le maximum d'informations, le Réseau a adhéré à deux collectifs locaux : le CPTG* et l'ADRY** pour relayer et participer à leurs actions et campagne de « crowdfunding ». Le Réseau est également membre de la COSTIF (Coordination pour la Solidarité des Territoires d'Île de France).

I Le Réseau s'est particulièrement investi sur la proposition d'alternatives au projet pharaonique d'Europa City*** en participant à l'ensemble des ateliers de concertation organisés par la Commission du Débat Public et en produisant un cahier d'acteur « plus de légumes, moins de bitume ! ».



Forum Débat du 8/11/2016
- Alternatives à Europacity
R-AMAP IdF -
©Les Utopiens

* Le Collectif Pour le triangle de Gonesse (CPTG) s'est constitué en mars 2011 en réaction à l'annonce du projet de centre commercial et de loisirs « EuropaCity », sacrifiant 80 hectares de terres agricoles fertiles du Triangle de Gonesse. Il regroupe aujourd'hui une quinzaine d'associations dont le Réseau AMAP IDF

** L'association pour le développement d'une Agriculture Durable à Rambouillet et dans le Sud-Yvelines (ADRY) a été créée en septembre 2015 suite à la volonté de la Communauté d'agglomération de Rambouillet Territoires d'étendre une ZAC sur 15 hectares. Elle compte aujourd'hui une centaine de membres, dont le Réseau AMAP IDF.

*** A vingt kilomètres au nord de Paris, sur les terres fertiles du triangle de Gonesse, le groupe Auchan, allié à l'investisseur chinois Wanda, veut construire un gigantesque pôle de loisirs - avec piste de ski artificielle et parc aquatique climatisé - combiné à un centre commercial et à un complexe hôtelier.

2. SENSIBILISER LES DÉCIDEURS POLITIQUES

Benoit Sébaut, chargé de mission, et Florent Sebban, membre du Collectif

Le rôle du Réseau dans le débat public sur l'agriculture et l'alimentation tant au niveau régional que local s'est fortement accru ces deux dernières années. La montée en puissance du travail auprès des collectivités (communes, intercommunalités, départements) mais aussi la conduite de campagnes à l'image de « Tous dans le Même Panier! » (Élections régionales 2015 et COP21) a ouvert de très nombreuses portes aux AMAP franciliennes. Les AMAP sont désormais attendues sur les questions d'agriculture et d'alimentation.

Cette année, plus que jamais, une attention toute particulière a été portée à la nécessité d'organiser et de soutenir la parole collective des AMAP franciliennes.

A. AU NIVEAU RÉGIONAL

Dès avril 2016, le Conseil régional d'Île de France votait son nouveau budget, et, si le montant total alloué à l'agriculture est en hausse, la proportion consacrée à l'agriculture paysanne et biologique était en chute libre : - 40%.

Le nouvel exécutif avait pour mot d'ordre innovation et compétitivité, et relance de la filière bois. Dans le discours de la nouvelle Vice-Présidente à l'agriculture, à l'occasion du vote du budget le 7 avril, pas un mot sur l'agriculture paysanne, et encore moins biologique. L'intention était claire : moderniser les exploitations existantes, et confier aux chambres d'agriculture le monopole de l'installation et la transmission.

Dès cette première alerte, nous avons tout mis en œuvre pour engager le dialogue avec les nouveaux

élu-e-s pour argumenter le nécessaire soutien à une agriculture biologique, paysanne et citoyenne. Nos courriers et différentes demandes de rendez-vous restant lettre morte, nous sommes entrés dans un réel bras de fer avec l'exécutif régional, car il semblait bien que le budget déjà en baisse en 2016 se réduirait à peau de chagrin en 2017. Ainsi nous avons eu de cesse que d'inviter les citoyen-ne-s à se mobiliser pour défendre notre démarche d'accompagnement au développement de l'agriculture citoyenne en Île de France :

- ▮ **deux pétitions** réunissant plus de 10000 signataires chacune
- ▮ **deux événements** rassemblant près 500 citoyen-ne-s.
- ▮ **la rencontre de la quasi-totalité des groupes politiques** de la région, opposition comme majorité, afin de les informer des intentions de l'exécutif de confier les manettes de l'agriculture francilienne aux seules mains des chambres d'agriculture, niant ainsi la diversité des acteurs et des agricultures dans notre région.

En réponse à cette forte mobilisation, Valérie Pécresse a envoyé un courrier pour affirmer le « soutien de la Région Île de France à l'agriculture biologique » ramenant le budget dédié à l'agriculture biologique au niveau de 2015.

La mobilisation continue pour s'assurer que les acteurs d'une agriculture biologique, paysanne et citoyenne soient bien bénéficiaires de ce budget, et associés pleinement aux décisions pour l'agriculture francilienne ! Mais malgré tout réjouissons-nous, il s'agit bien d'une victoire acquise par les citoyen-ne-s.

Cérémonie d'enterrement des promesses » devant le CR IDF - 13/10/2016 ©Gianni



« A la soupe citoyen-e-s », rassemblement devant le CR IDF
15/12/2016 ©Gianni



EN CHIFFRES :

- › 6 COURRIERS ENVOYÉS A L'EXECUTIF POUR DEMANDER DE LES RENCONTRER
- › 2 PÉTITIONS RÉUNISSANT PLUS DE 20000 SIGNATAIRES
- › 2 ÉVÉNEMENTS DEVANT LE CONSEIL RÉGIONAL RÉUNISSANT PRÈS DE 500 CITOYEN-NE-S
- › 11 ENTRETIENS AVEC LES GROUPES POLITIQUES
- › 3 RDV AVEC L'EXECUTIF SUITES AUX MOBILISATIONS DEVANT LE CONSEIL RÉGIONAL

B. PARTICIPER AUX INSTANCES DE GOUVERNANCE AGRICOLES LOCALES

I Dans le contexte actuel de mutation des systèmes agricoles, de crise alimentaire et de nouveaux enjeux sociaux, environnementaux et économiques, la conception d'une nouvelle gouvernance alimentaire locale devient une nécessité. Pour répondre à ces défis, les principes portés par les AMAP, qui réinventent les rapports à la production et la consommation, doivent être portés dans chaque instance et espace de décision locale.

I Pour cela, en 2016, le Réseau AMAP IDF a porté la voix de l'agriculture citoyenne dans le Comité Départementale pour la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers de l'Essonne (CDPENAF 91). Au-delà des réunions mensuelles un groupe s'est constitué à l'échelle de l'InterAMAP OYES, sollicité par Julie Ozenne, représentante du Réseau en CDPENAF, avant chaque réunion.

FOCUS : ELLES SONT OÙ LES PROMESSES ELLES SONT OÙ ?

Paroles chantées à l'occasion de l'enterrement des promesses de campagne de Valérie Pécresse le 13 octobre 2016 devant le conseil régional.

Elles sont où les promesses, elles sont où ?
Elles sont où? (bis)

On a parlé, on s'est écrit,
Tu nous as tant promis
Que nous les AMAP, on participerait,
Aux décisions
Que paysans, consommateurs,
Décid'raient ensemble
Que le plan bio, c'est vrai, serait maintenu, ouais,
Surtout l'animation, mais

Y'à la formation, la recherche
Tu nous promettais d'en être
Pour les nouveaux paysans
Nous aurions pu t'aider
Des produits bio et locaux,
Pour les cantines d'ici mais..
, ce qui nous plaisait le plus, c'est
La promesse d'un dialogue

Elles sont où les promesses, elles sont où ?
Elles sont où ? (bis)

Elles sont là les promesses, elles sont là ?
(montrer le cercueil)
Elles sont là ?

I Par ailleurs, Le Réseau est membre du Comité de programmation du programme LEADER (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) du plateau de Saclay.

I Initiative de l'Union Européenne, destinée à soutenir des projets pilotes en zones rurales, ce programme de financement créé en 1991 est aujourd'hui intégré dans le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), volet dédié au développement rural de la Politique Agricole Commune de l'Union Européenne.

I Pour le plateau de Saclay, Terre et Cité est la structure porteuse du Groupe d'Action Locale du Plateau de Saclay. 1,239 millions d'euros de cofinancements européens ont été attribués pour la programmation 2014-2020.

EN CHIFFRES :

- UN GROUPE CDPENAF DE 15 PERSONNES
- 9 SEANCES DE CDPENAF 91
- 23 PLAN LOCAUX D'URBANISME (PLU) EN ELABORATION, REVISION OU MODIFICATION
- 1 PERMIS DE CONSTRUIRE POUR UN HANGAR AGRICOLE
- 1 DECLARATION DE PROJET DU SCOT DU VAL D'ORGE → BASE 217 DE BRETAGNE
- 1 DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE POUR UNE ZAC DES BELLES VUES
- 1 DECLARATION DE PROJET POUR L'EXTENSION D'UNE ECOLE
- 3 REUNIONS DU COMITE DE PROGRAMMATION LEADER
- 7 PROJETS DEBATTUS DONT MAGNY-LES-HAMEAUX

TÉMOIGNAGE JULIE OZENNE

La CDPENAF* intervient une fois qu'une commune arrête un projet qui impacte les espaces naturels, agricoles et forestiers avec pour objectif de limiter leur consommation et de préserver la biodiversité. L'avis favorable ou défavorable émis devra être présent dans le dossier de l'enquête publique, le public pourra ainsi prendre connaissance des recommandations et des observations faites par ses membres et appuyer des demandes argumentées qui n'auront pas été suivies par les élus.

(C'est à nous de jouer), les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne et les projets d'installation en cours et futurs participent au cadre de vie et à l'économie d'une commune ou d'un territoire plus large. Il s'agit donc de les inscrire dans les projets d'aménagement et de développement durable pour établir leur pérennité, pour cela :

Connaitre les outils techniques, juridiques et les moyens mis à disposition pour les élus et les administrés est primordial pour pouvoir participer à l'aménagement du territoire et à la préservation de notre environnement.

Mobiliser pour récolter les informations et les problèmes rencontrés, une veille devient alors nécessaire sur chaque commune afin de comprendre les enjeux et de pouvoir faire part de nos observations lors de cette commission.

* <http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Preserver-les-espaces-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne/CDPENAF-Organisation-Calendarier-des-reunions-Bilans>

C. FORMER LES ÉLU-E-S AUX ENJEUX DE L'INSTALLATION EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE, PAYSANNE ET CITOYENNE

I Dans le cadre de la journée de formation « L'Agriculture Biologique : un levier de développement durable des territoires », à destination des élu-e-s et technicien-ne-s des collectivités territoriales, à l'initiative du GAB IDF, le Réseau AMAP IDF a co-organisé et co-animé avec Terre de Liens IDF l'atelier « Mobiliser du Foncier pour l'installation d'agriculteurs ». Du fait de l'urbanisation, de l'agrandissement des exploitations et de la pression foncière, trouver des terres, surtout à un prix abordable, est devenu un des principaux problèmes des paysan-ne-s qui souhaitent s'installer. Développer l'agriculture biologique sur son territoire, c'est donc aussi travailler sur la transmission des fermes, la maîtrise de la consommation foncière, la recherche et la mise à disposition de terres, l'accessibilité des parcelles ou le logement des paysan-ne-s. Autant de thématiques abordées avec les 20 participant-e-s de l'atelier.

I Dans une approche plus « opérationnelle », nous avons co-organisé et co-animé avec Terre de Liens IDF une demi-journée « Inter-collectivité » dont l'objectif était de transmettre les bonnes pratiques et les points de vigilances d'un projet d'installation réalisé. Dix élu-e-s et technicien-ne-s de collectivités locales étaient donc réuni-e-s à Magny-les-Hameaux pour partager les difficultés rencontrées par la commune, ce qu'elle a concrètement mis en place pour lever les freins à l'installation progressive de Robert Pires (Maraîcher en AMAP) et ce qu'il reste à mener pour pérenniser l'installation du maraîcher et accueillir un-e autre paysan-ne.



3. MENER DES CAMPAGNES DE MOBILISATION RÉGIONALES

Benoit Sébaut, chargé de mission, et Olivier Lavielle, membre du Collectif

Le succès de la campagne « Tous dans le même panier ! », tant du côté des candidat-e-s aux régionales* que de la mobilisation des amapien-ne-s**, a été un encouragement pour prendre appui sur cette expérience et réfléchir à la mise en œuvre d'une nouvelle campagne en 2016-2017 en vue des élections présidentielles et législatives de 2017.

Dans nos régions, le contexte politique rend de plus en plus difficile le développement, voire le maintien, d'une agriculture paysanne biologique et citoyenne. Et il y a fort à parier que le contexte national, à l'issue des prochaines échéances de 2017, ne sera pas plus favorable si nous restons «attentistes».

C'est pourquoi dès les ateliers de l'AG 2016 nous avons engagé la réflexion et lancé l'initiative au sein du Mouvement Inter Régional des AMAP (MIRAMAP)***, les enjeux dépassant largement le cadre francilien !

C'est ainsi que le mouvement des AMAP, en tant que mouvement citoyen, souhaite prendre collectivement la parole à l'occasion des prochaines élections présidentielles et législatives pour défendre et promouvoir une agriculture vivante, joyeuse et solidaire.

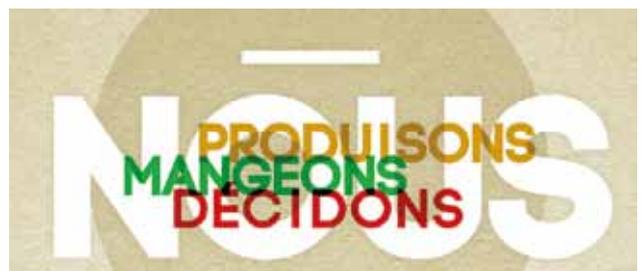
La participation des citoyennes et citoyens aux décisions alimentaires et agricoles est au cœur de notre prochaine campagne de mobilisation. **« Nous produisons, Nous mangeons, Nous décidons ! »** voilà le message décliné en mesures concrètes que nous porterons.

A l'occasion de cette nouvelle campagne, le groupe de travail 'mobilisation' du Réseau AMAP IdF s'est associé avec celui du MIRAMAP pour en

préciser le contenu, les objectifs, et construire un plan de campagne. Une boîte à outils (supports visuels et écrits, fiches pratiques, site internet) est conçue pour permettre à chaque réseau d'AMAP comme à chaque AMAP de s'investir dans cette campagne de mobilisation, qui sera la première menée de manière collaborative à l'échelle inter-régionale par le mouvement des AMAP !

En parallèle, parce que les échéances de 2017 suscitent l'envie de prendre la parole, d'autres campagnes ont vu le jour. Notamment, la confédération paysanne a engagé une réflexion collective sur l'accessibilité de l'alimentation dans le but de présenter plusieurs mesures à soumettre aux candidats et susciter le débat au sein de la société sur ce sujet. A ce titre, nous avons été particulièrement moteurs et forces de propositions à l'occasion des réunions de la campagne « Produire à tout prix, manger à quel prix ? ». Ainsi, à l'occasion des assises de l'agriculture et de l'alimentation qui se déroulera le 19 janvier 2017, le cahier de 13 doléances comprendra une partie sur la transformation de l'expression démocratique sur les questions agricoles et alimentaires et l'ouverture des lieux de décisions sur les politiques agricoles et alimentaires aux organisations de citoyen-ne-s.

Nous avons aussi tissé des liens forts et nouveaux avec Agir pour l'Environnement et Générations futures, particulièrement pour un prochain événement à l'occasion de la semaine des alternatives aux pesticides.



* Obtention de réels engagements de la part de tous les candidats rencontrés

** Création d'un « groupe de travail mobilisation » de 60 amapien-ne-s, 4 réunions d'InterAMAP dédiées, 10 projections-débat, 1 événement rassemblant près de 700 personnes, plus de 60 kit de campagne commandés par les AMAP...

*** Le Réseau AMAP IdF est membre fondateur du MIRAMAP, où deux représentants (un-e amapien-ne et un-e paysan-ne) sont chaque année chargé-e-s d'assurer le réseau francilien et les autres réseaux (régionaux, départementaux), AMAP et fermes adhérentes.

III. UN RÉSEAU QUI S'ENRACINE



1 CONSOLIDER LA COMMUNICATION EN INTERNE

Mathilde Szalecki, chargée de mission, et Maud Granger Rémy, membre du Collectif

A. UNE BASE DE DONNÉES FIABLE ET COMPLÈTE À CONSOLIDER

Depuis la refonte du site internet en 2012, le Réseau AMAP IdF dispose d'une base de données solide, alimentée par les groupes (à travers leurs espaces personnels) et les paysans (à travers les informations transmises lors de l'adhésion). 4 ans après, un travail de modernisation de cette base de données, garante d'une diffusion efficace des informations, était nécessaire. Un chantier a donc été lancé fin 2016 et sera finalisé au premier trimestre 2017.

B. UNE COMMUNICATION INTERNE, POUR RENFORCER LES LIENS ENTRE L'ÉCHELON RÉGIONAL DU RÉSEAU ET SES MEMBRES AMAPIENS ET PAYSAN-NE-S

En 2016, 10 lettres d'information mensuelles ont été éditées. Le Réseau AMAP IdF a souhaité préciser sa ligne éditoriale ; le Comité éditorial a donc réaffirmé la vocation principalement interne de la lettre. La publication mensuelle s'est organisée autour de portraits d'amapien-ne-s, de paysan-ne-s ou futur-e-s paysan-ne-s, de focus sur les chantiers ou missions en cours, mais aussi d'articles ayant vocation à maintenir une veille sur les événements extérieurs (lutttes territoriales en Ile-de-France...). L'agenda a permis de relayer les événements organisés par le Réseau ou ses partenaires : dates de formations, mobilisations régionales, ou autres.

ZOOM : LE CHANTIER D'AMÉLIORATION DE LA BASE DE DONNÉES

Le chantier lancé au deuxième semestre 2016 a pour objectifs :

Pour les administrateurs de la base de données (i.e. les salarié-e-s et quelques membres du Collectif), une interface plus maniable afin de rendre plus rapide la saisie de nouveaux groupes et nouvelles fermes, et de permettre une meilleure valorisation et utilisation des données comprises dans la base (recherches multicritères...)

Pour les groupes AMAP, une plus grande marge de manœuvre sur la modification de leurs informations (pré-inscription d'un nouveau groupe directement sur la liste, modification des partenariats...)

Pour les paysan-ne-s, la possibilité d'avoir accès, au même titre que les groupes, à leurs informations et au bulletin d'adhésion, auparavant envoyé par courrier uniquement.

Pour les visiteurs du site, une recherche multicritères des groupes AMAP et une meilleure valorisation des résultats de la carte interactive

2. CRÉER DU LIEN AU SEIN DU RÉSEAU

Mathilde Szalecki, chargée de mission, et Louise Carlat, membre du Collectif

A. DES ADHÉRENT-E-S RELAIS POUR FAIRE DU LIEN

Depuis 2013, chaque AMAP est invitée à communiquer au Réseau régional les adresses mails

d'une à deux personnes relais, appelées adhérent-e-s-relais, dont l'objectif est de faire le lien entre les différents échelons : diffusion des mails du Réseau à l'ensemble des groupes AMAP, remontée au Réseau des événements ou informations venant des groupes, etc.

Le groupe de travail « Adhérent-e-s-relais », relancé en 2015, s'est réuni cette année encore afin de poursuivre la réflexion amorcée sur le rôle des adhérent-e-s-relais et la manière de communiquer sur ce rôle. Le kit Communication Adhérent-e-s Relais a été imaginé, sa conception se poursuivra en 2017.

B. DES INTERAMAP POUR UNE ANIMATION PLUS FORTE DANS LES TERRITOIRES

Les InterAMAP ont fêté cette année leurs 10 ans d'existence, avec un bilan très contrasté selon les territoires :

- Un nouveau dynamisme parisien, avec la fusion des deux interAMAP Paris Nord et Paris Sud en une seule grande interAMAP, qui s'est réunie 5 fois en 2016.
- Une petite couronne qui se mobilise et éprouve le besoin de se réunir, comme l'ont montré l'interAMAP Union93Faitlasoupe, créée fin 2015 et consolidée en 2016, et la toute nouvelle InterAMAP 92, lancée à l'été et réunie 2 fois depuis.
- L'Essonne tient toujours le cap : l'interAMAP OYES qui regroupe les AMAP et paysan-ne-s du 91 continue à se réunir régulièrement, avec une forte participation locale, y compris des paysan-ne-s du secteur.
- Une plus grande difficulté pour les autres interAMAP à se réunir régulièrement et à tenir la dynamique.

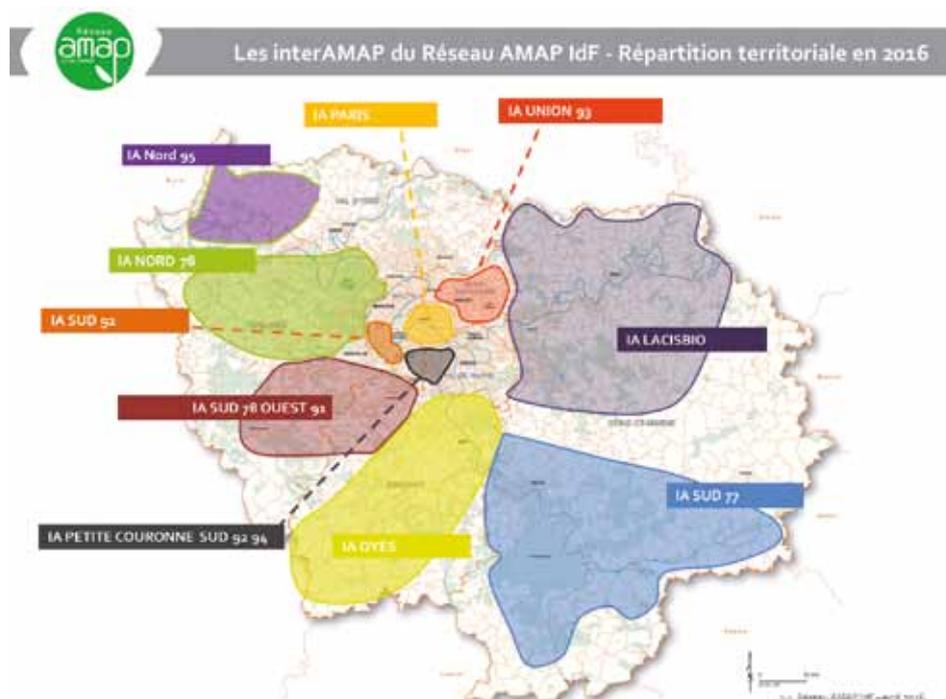
Afin de relancer la dynamique, Mathilde pour l'équipe salariée, accompagnée des administrateurs et administratrices du collège Amapien, a lancé un chantier de redynamisation des interAMAP avec notamment une réflexion sur l'implication des membres du Collectif dans ces espaces d'échanges afin de susciter une meilleure mobilisation.

C. DES TEMPS FORTS DE RENCONTRE

2016 a été l'occasion de renouer avec la Fête des AMAP franciliennes. Organisée fin août 2016 à la ferme des Millonets (Vexin) qui fêtait ses 10 ans, elle a été l'occasion de se réunir sur un beau week-end estival, d'échanger, de danser, de manger les légumes apportés par les paysan-ne-s francilien-ne-s, de faire de la musique, du théâtre, et même de la roue allemande !

EN CHIFFRES :

- 10 INTERAMAP
- 2 NOUVELLES INTERAMAP: PARIS ET 92
- 1 RENCONTRE DU GROUPE DE TRAVAIL ADHERENT-E-S RELAIS
- 1 RENCONTRE REGIONALE DES AMAP D'ILE-DE-FRANCE, 2 JOURS DE FETE
- UNE BONNE CENTAINE DE PERSONNES PRESENTES A LA FETE DES AMAP





Fête des AMAP 2016 aux Millonets - 27/08/2016 ©R-AMAP IDF

3. ACCOMPAGNER LES GROUPES AMAP

Mathilde Szalecki et Benoit Sébaut, chargés de mission, et Evelyne Boulongne, membre du Collectif

A. UNE OFFRE DE FORMATIONS COLLECTIVES À CONSOLIDER

Le Réseau des AMAP d'Ile-de-France a continué en 2016 à proposer un catalogue de formations à destination des bénévoles amapien-ne-s, avec à la clé :

● Un cycle de formations généraliste autour de l'agriculture :

Initié en 2012 par un groupe de citoyen-ne-s des deux réseaux, AMAP IDF et Terre de Liens IDF, le cycle de formations a été conçu pour favoriser l'implication des bénévoles sur la question : « Comment mobiliser les citoyen-ne-s pour parler de l'agriculture auprès du grand public ? ». Au départ, le cycle de formation comptait 6 formations. Après 5 ans d'expérience et de retours des bénévoles, ce sont 14 formations qui ont été pro-

grammées en 2016, permettant ainsi de former 256 bénévoles. Elles sont organisées autour de 3 modules :

- › Appréhender le monde agricole (exemple : La PAC, quésako?)
- › Agir sur mon territoire (exemple : Stratégie de mobilisation et plaidoyer local)
- › Pour aller plus loin (exemple : Être agricultrice aujourd'hui)

L'objectif de ce cycle de formation est de permettre aux bénévoles des AMAP du Réseau francilien d'enrichir leurs connaissances et de monter en compétences sur les grandes thématiques liées à l'agriculture : sujets d'actualité brûlants, contexte institutionnel (local, national, supra-national) dans lequel évoluent les politiques agricoles, acteurs composant ce monde, etc.

TEMOIGNAGE D'EVELYNE

Evelyne, administratrice du Réseau AMAP IdF depuis mars 2016, a participé cette année à un grand nombre de formations proposées par le Réseau.

« Ce qui m'a été très utile, c'est de comprendre que dans le monde agricole dont je ne suis pas issue, il n'y a pas UNE agriculture, mais des agricultures, et que les règles foncières liées à l'agriculture n'ont rien à voir avec les règles d'achat d'un bien immobilier acheté à Paris par exemple [cf. Formation sur le foncier agricole en IdF].

La formation de Jacques Caplat, [Agriculture bio, conventionnelle, paysanne... Comment s'y retrouver ?] qui situait dans le temps – à travers les millénaires – et dans l'espace – à travers les différentes régions où a émergé l'agriculture – était très enrichissante. La définition des notions d'agriculture conventionnelle, biologique, paysanne ... et la démonstration selon laquelle l'agro-écologie peut nourrir la population mondiale même à 12 milliards d'humains ont assis mes convictions sur des faits et des raisonnements probants.

L'étape suivante serait peut-être d'avoir une formation sur les acteurs et organisations agricoles : FNSEA, Conf', FNAB, GAB, Chambres d'agri, SAFER... sur un plan institutionnel et politique. Qui décide quoi? Quels sont les rapports de force et les influences? ... »

● La formation « Animation de réunions » :

À deux occasions en 2016 des bénévoles amapien-ne-s ont eu l'opportunité de passer 3 soirs en compagnie de Jérôme Druon, du centre de formation ADDEL, afin de revenir sur les bases d'une réunion. Il n'était nullement question ici de creuser

des techniques d'animation participatives originales, mais bien de reprendre les fondamentaux garants d'une réunion réussie. Une formation qui trouve un équilibre entre apports théoriques et mises en pratique enrichissantes.

● La formation « Animer son partenariat AMAP » :

Anciennement appelée « Responsables de groupes en AMAP », cette formation sur 2 jours a été organisée à 2 reprises en 2016, réunissant à chaque fois une dizaine de participant-e-s. L'occasion cette année encore de se pencher sur la vie du groupe (dynamique collective, répartition des rôles, communication au sein de l'AMAP...) à travers les retours d'expérience des participant-e-s, et sur la vie du partenariat (fondamentaux de l'agriculture paysanne, communication avec le ou la paysan-ne, calcul du coût de la part de récolte...)

EN CHIFFRES :

- 8 formations à destination des bénévoles
- 294 participant-e-s au total

B. DES BONNES PRATIQUES À SE PARTAGER

L'innovation et l'expérimentation de nouvelles pratiques sont essentielles dans les partenariats AMAP. L'objectif est d'optimiser constamment ce



Formation Animation de réunion – session juin 2016 - ©R-AMAP IDF

TEMOIGNAGE D'AMELIE, AMAPIENNE DU 10E ET PARTICIPANTE AUX DEUX JOURS DE FORMATION «BOOSTER SON PARTENARIAT AMAP» – SESSION DE JUIN-JUILLET 2016

«A la première lecture de l'invitation, je me suis demandée en quoi pouvait consister cette formation. Parce que, je l'avoue, j'ai lu le mail en diagonale...

Puis, j'ai rencontré d'autres amapien-ne-s, ainsi qu'Isabelle et Mathilde, toutes deux salariées du Réseau AMAP Ile-de-France, lors d'une formation sur l'animation de réunion. Et à l'énoncé des difficultés que je rencontrais dans l'AMAP, on m'a tout de suite incitée à m'inscrire, on m'a parlé d'un chouette moment d'échange...

Il faut reconnaître que se lever un dimanche puis un samedi matin, c'est dur, ... mais pas impossible ! Et les nouveaux locaux du Réseau à Montreuil sont tellement agréables...

On est bien accueillis : sourires, brioches et boissons chaudes...

On brise la glace et on se met au travail ! Eh oui, **on est loin d'être passifs** durant la formation, **on se pose des questions, on travaille en groupe, on mutualise**, ... Pourquoi les amapien-ne-s ne s'impliquent pas ou peu ? Comment mieux s'organiser ? Quels sont nos rapports avec le/la maraîcher-e ? **On se met à la place de l'autre, des autres...**

On y trouve des pistes de réflexion, on partage nos envies et utopies (la terrasse est très propice aux rêves et idéaux amapiens) ... On apprend aussi à mieux connaître le réseau et les ressources qu'il met à notre disposition.

La première journée est focalisée sur le **groupe AMAP**, la deuxième, sur le **partenariat avec le maraîcher**; petits veinards que nous sommes, nous avons pu échanger avec pas un, pas deux mais avec **trois maraîchers en AMAP d'Ile-de-France !**

C'est à la fois stimulant et enrichissant. On ne repart pas avec des solutions à tous nos problèmes, on avance sur certains, moins sur d'autres, c'est sûr !

La formation animer son partenariat en AMAP est un coup de pouce, qui nous donne l'envie de continuer d'avancer en groupe.»

lien qui unit amapien-ne-s et paysan-ne-s en AMAP afin de participer ensemble au maintien et au développement de l'agriculture paysanne dans nos territoires.

| Si le Réseau propose des formations permettant de partager avec ceux qui rejoignent notre mouvement les principes et pratiques essentielles des AMAP, nous considérons que le partage d'expérience est le moyen le plus efficace pour progresser ensemble. Chaque nouveau partenariat peut ainsi profiter de l'expérience des plus ancien-ne-s et y associer de nouvelles idées qui enrichiront l'ensemble du mouvement.

| Ces échanges qui peuvent avoir lieu dans de nombreux contextes (livraisons, Interamap territoriales ou producteurs, Interpaysans, AG, événements ponctuels organisés par le Réseau ou les AMAP,...) peuvent être animés grâce aux outils de la DPP (démarche participative de progrès) : les fiches de bonnes questions, qui permettent d'évaluer collectivement des pratiques innovantes et de les mutualiser à l'échelon régional ou national par l'intermédiaire du MIRAMAP. En 2016 nous avons testé ces différents outils dans des contextes variés, les retours sont très positifs, nous devons désormais les faire connaître et approprier par tous les membres du Réseau.

| La mise en place en 2017 d'outils numériques collaboratifs (forum, documents partagés,...) per-

mettra d'améliorer la diffusion de ces réflexions, tout en gardant comme une priorité le contact humain lors de rencontres à tous les échelons du réseau.

C. MAÎTRISER LE CADRE JURIDIQUE DES ACTIVITÉS DES AMAP

| A l'échelle nationale, le Kit Fiscalité à destination des AMAP a été finalisé en 2016 et paraîtra début 2017. Il fera l'objet d'un travail de diffusion et d'appropriation.

| A l'échelle régionale, un travail a été engagé sur la question des moyens de paiement en AMAP. Le Réseau AMAP IdF, comme d'autres réseaux d'AMAP en France, a été alerté par les termes de la loi Sapin 2, avec notamment la proposition de modification du délai de validité des chèques (de 1 an à 6 mois). Finalement amendé, le projet n'en est pas moins révélateur d'une volonté d'aller vers une forte diminution des chèques et à terme, la suppression de ce qui est, à ce jour et à quelques expérimentations près, l'unique moyen de paiement en AMAP. Ceci a donc été l'occasion de lancer une réflexion au sein des InterAMAP d'Ile-de-France, mais aussi avec le MIRAMAP, sur les moyens de paiement en AMAP.

CONCRETEMENT, POUR LES AMAP, QUELLES CONSEQUENCES ?

Extrait de la lettre d'info Oct 2016

Si les premiers échanges avec les AMAP au sujet des moyens de paiement en AMAP ont pu rappeler, une fois de plus, la diversité – et donc la richesse – des modes de fonctionnement, il n'en reste pas moins une tendance générale : **la plupart des amapien-ne-s payent l'intégralité de la saison lors de la signature du contrat, le plus souvent en plusieurs chèques qui seront encaissés au fil de l'année par le/la paysan-ne partenaire.** Ce fonctionnement permet à l'amapien-ne de répartir le coût de son engagement sur l'année, au/à la paysan-ne de disposer d'entrées d'argent régulières et équilibrées, et le chèque non encore encaissé fonctionne comme une garantie pour le/la paysan-ne et vient « sceller » l'engagement. C'est pourquoi les perspectives de réduction du délai de validité du chèque, voire sa suppression, posent de réelles questions pour nos partenariats.

Si certains peuvent imaginer contourner cette réduction en antidatant ou en ne précisant pas de date sur les chèques, nous devons rappeler que **dater un chèque est une obligation légale***. Et que « le chèque doit être daté du jour de sa rédaction : s'il est postdaté, l'émetteur encourt une amende égale à 6 % du montant du chèque (avec un minimum de 0,75 €) ». Et rajoutons qu'un chèque non daté ne peut être encaissé**.

* Source : Service-public.fr <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2402> et [legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006644381&cidTexte=LEGITEXT000006072026](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006644381&cidTexte=LEGITEXT000006072026)

** Source : Légifrance.gouv (<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006644876&cidTexte=LEGITEXT000006072026>)

4. ACCOMPAGNER LES PAYSAN-NE-S INSTALLÉ-E-S

Anne Lebec, chargée de mission, Eric Châtelet, Florent Sebban, Sophie Duplay, Laurent Marbot, membres du Collectif

L'axe « accompagnement des paysan-ne-s installé-e-s » s'est véritablement structuré en 2016 avec des actions spécifiquement portées par les salarié-e-s du Réseau. L'objectif était de développer un accompagnement en complémentarité avec ce qui est déjà fait par les structures partenaires (Groupement des Agriculteurs Biologiques d'Ile-de-France (GAB IdF) et les Champs des possibles) et en réponse aux besoins des paysan-ne-s en AMAP.

A. DE L'ULTRA LOCAL AU RÉGIONAL : DES ESPACES POUR ÉCHANGER ET CRÉER DES COOPÉRATIONS ENTRE PAYSAN-NE-S

● Les groupes d'échanges locaux

À l'échelle « ultra-locale » d'un territoire (sud 91, nord 78 ouest 95, sud 77...), les paysan-ne-s se retrouvent pour échanger plusieurs fois par an autour de l'état des cultures, de leur planning de semis pour l'année à venir, etc. Cette structuration permet aussi sur certains territoires de créer des

formes de coopération entre paysan-ne-s : achat groupé de semences, faire ses plants en commun, partager son matériel. En 2016, le GAB a principalement été moteur pour impulser ces groupes. En 2017, le Réseau AMAP IdF souhaite de manière conjointe avec le GAB accompagner ces groupes vers davantage de projets collectifs.

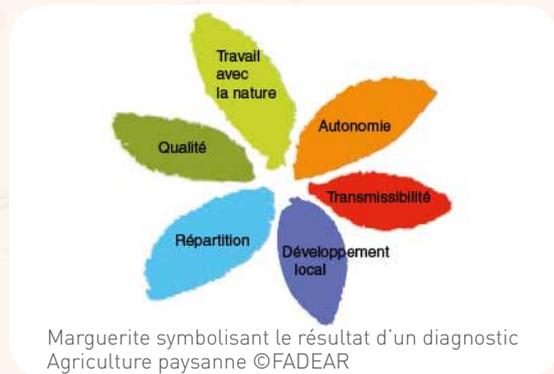
● Les journées inter-paysans, à l'échelle régionale.

Elles permettent de rassembler de nombreuses-x paysan-ne-s en AMAP pour échanger autour de thématiques propres au partenariat AMAP : solidarité en cas d'aléas climatiques, liens avec les amapien-ne-s, contenu du panier, temps de travail...

Pris par le temps en 2016, le Réseau AMAP IdF a rattrapé son retard début 2017 en rassemblant 22 paysan-ne-s autour d'une thématique phare : « Quelles relations entre temps de travail, rémunération et prix de panier ? ».

ZOOM SUR LE DIAGNOSTIC « FAIRE LE POINT SUR MA FERME »

La FADEAR, réseau de l'agriculture paysanne, a édité un **outil de diagnostic** permettant d'appréhender le **fonctionnement de sa ferme** et de se donner les moyens de faire évoluer ses pratiques, au regard des critères de l'agriculture paysanne : travail avec la nature, qualité des produits, développement local et dynamique territoriale, autonomie, répartition des volumes et moyens de production, transmissibilité.



Le Réseau AMAP IDF s'est appuyé sur ce diagnostic et a organisé un **1^{er} test auprès du groupe d'échange local de sud Essonne, rassemblant 7 paysan-ne-s.**

Comment ça marche ?

Ce test s'est effectué sur 2 jours :

Journée 1 → Vous remplissez la grille d'analyse sur un logiciel

Journée 2 → Vous échangez entre paysan-ne-s sur vos résultats obtenus (exemple de rendu sous forme de fleur)

À NOTER : Des manuels sont disponibles dans les locaux du Réseau AMAP IDF. Pour toute consultation et/ou si vous souhaitez faire ce diagnostic chez vous, contactez-nous.

D'autres tests seront proposés sur d'autres territoires d'Ile-de-France en 2017. Il s'agit d'un bon outil pour :

- se poser de nombreuses questions, aussi bien sur le plan économique que sur son implication dans la vie locale ou encore sur la transmissibilité de sa ferme ;
- découvrir les fermes des uns et des autres, par exemple lors de constitution de « groupes d'échanges locaux » pour mieux connaître ses voisin-ne-s.



Manuel de l'agriculture paysanne ©FADEAR

B. LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES PAYSAN-NE-S EN AMAP : LE VOYAGE D'ÉTUDE

Il s'agit du 2^e voyage d'étude organisé par le Réseau AMAP IdF. En 2016, les paysan-ne-s étaient encore plus nombreux-ses-x à participer à ce rdv annuel. Au total 17 paysan-ne-s ont pris la route pour la Haute-Savoie et la Suisse.

● Au programme, 3 jours d'échanges :

JOUR 1- GAEC de la Pensée sauvage (Haute-Savoie)

- › Productions: maraîchage diversifié, plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM), fruits (transformation liqueurs, tisanes, aromates, produits secs...)
- › Commercialisation: 100% vente directe dont AMAP
- › Collectif: 3 associés en GAEC / Installation en 2008
- › Surface : 5ha dont 2ha en maraîchage (le reste en échange prairie contre fumier avec éleveurs locaux)

Objectifs: échanger sur le travail en collectif sur la ferme (relations, organisation du temps de travail, prise de décision, chantiers collectifs...), découvrir des formes de diversification possible (PPAM, légumes secs...)

TEMOIGNAGE DE CLEMENT, PAYSAN EN AMAP EN SEINE ET MARNE :

«Direction le GAEC de la pensée Sauvage pour la 1^{re} journée, nous sommes accueillis par Mathieu, Gwenaël et Jérôme sur leur ferme, associés depuis 2011. Ce qui caractérise ce GAEC ?

- Un belle dynamique collective réfléchiée et cohérente et une envie de faire ensemble avec d'autres agriculteurs-rices locaux (ex : leur production de pommes de terre est mutualisée avec des voisins et la récolte se fait en une, voire deux journées à plus de 100 personnes) ;

- La diversification de leur production : maraîchage, plantes aromatiques et médicinales (PPAM) avec transformation en aromates, tisanes et merveilleuses liqueurs ;

- Une réflexion intéressante sur le temps de travail et la répartition des tâches : de 35h à 45h/semaine en moyenne pour les 3 associés avec une répartition claire des tâches entre eux. Ils comptent leurs heures chaque semaine et se basent sur un taux horaire aujourd'hui compris entre 8 et 10€/heure pour se rémunérer.

- Des travaux menés en lien avec l'atelier paysan, des techniques d'engrais vert, de culture sous couvert et de planches permanentes.»

JOUR 2 - Les jardins de Cocagne (proche Genève, Suisse)

- › Productions: maraîchage diversifié et tournesols (pour transformation huile de tournesol)
- › Commercialisation: livraison aux coopérateurs des Jardins de Cocagne et 2 marchés
- › Emploi: 15 salariés (équivalent 5 postes 1/2 temps plein annuel)
- › Surface: 5ha
- › Création de la coopérative genevoise de production et de consommation de légumes biologiques en 1978.

l Objectifs: découvrir le « pendant » des AMAP en Suisse où les « amapien-ne-s » (dits coopérateurs) achètent des parts sociales qui constituent le capital de la coopérative.

JOUR 3 - Coopérative de semences Sativa (proche Zurich, Suisse)

l Objectifs: échanges techniques autour des variétés, techniques de sélection, tri, alternatives aux hybrides F1.

TEMOIGNAGE DE SOPHIE, PAYSANNE EN AMAP DANS LE 95 :

«2e jour, direction Les Jardins de Cocagne, coopérative maraîchère fondée en 1978 par une poignée de visionnaires dans le but de créer et de vivre une forme alternative concrète et conviviale au marché économique dominant. Ça ressemble fortement à nos AMAP ! A une grande différence près : les maraîchers sont salariés et les mangeurs sont «coopérateurs» ou «cocagnards». Chaque semaine, les coopérateurs reçoivent leur part de récolte sous forme de cornets préparés et livrés par les coopérateurs volontaires : en coopérant, on s'engage à 4 demi-journées de participation dans les champs ou pour les livraisons. Les coopérateurs souscrivent un contrat pour l'année en fonction de leur revenu, certains peuvent choisir d'aider au jardin plutôt que de payer leur part.

Les maraîchers ne travaillent en généralement pas à temps plein : ils gardent du temps pour d'autres engagements ; cela implique une grande transparence, planification et cohésion dans l'équipe. Et cela se ressent à la manière dont ils se côtoient : ils œuvrent ensemble : pas de hiérarchie, chacun et chacune est responsable. » A quand les amapien-ne-s coopérateurs-rices ?

Les paysans d'Ile-de-France en voyage d'études en Suisse ©R-AMAP IDF



TEMOIGNAGE DE LAURENT, PAYSAN EN AMAP EN ESSONNE :

«Les objectifs de la visite chez Sativa ? En savoir plus sur leur statut coopératif et leur sélection de semences bio. Au programme : visite des différentes installations de triages, discussion autour de la philosophie de l'entreprise, rencontre avec les « sélectionneurs », discussion autour des nouvelles variétés, des hybrides... Cette dernière journée fut très enrichissante pour tous les participant-e-s et nous a permis de prendre réellement conscience de l'enjeu des semences, loin des clichés, tout en nous présentant une réelle alternative, performante et enthousiasmante que nous avons tous hâte de partager avec nos collègues et nos amapien-ne-s. Vivement la saison prochaine que nous puissions tester, au champ et dans l'assiette, ces nouvelles variétés.»

I Nul doute qu'un prochain voyage d'étude sera programmé en 2017 : la destination et les thématiques sont d'ores et déjà trouvées !

C. VERS DES FORMES COLLECTIVES AGRICOLES EN ILE-DE-FRANCE

I L'accompagnement de « collectifs agricoles » est un axe d'action prioritaire au sein du Réseau AMAP IdF et se retrouve dans beaucoup des actions menées pour les paysan-ne-s installé-e-s et les porteurs et porteuses de projet :

- » Organisation de la formation « Travailler à plusieurs » qui était ouverte aux paysan-ne-s installé-e-s et les porteurs et porteuses de projet ;
- » Rencontre de collectifs agricoles à travers le voyage d'étude ;
- » Implication dans le projet « Entrepreneuriat Collectif Rural : changer d'échelle » porté par la FNCIVAM ;
- » Création de liens avec les structures expérimentées dans l'animation de dynamiques collectives au sein du milieu agricole (Trame, Gaec & Sociétés, Autrement dit...). L'objectif de cette démarche multipartenariale est de pouvoir échanger sur ses pratiques entre accompagnateurs-rices et de monter ainsi en compétences sur l'accompagnement de collectifs agricoles afin de mieux accompagner de tels projets en Ile-de-France.

I Un bilan des actions 2016 a été présenté lors de la dernière journée inter-paysans et a été l'occasion de définir ensemble celles à mener pour 2017 : un nouveau voyage d'étude, des formations et rencontres pour accompagner des collectifs de paysan-ne-s (ex : chantier « pomme de terre en commun », formation « travailler en couple ») et toujours plus d'actions pour développer le lien, les échanges, l'entraide et la coopération entre paysan-ne-s installé-e-s.

5. ACCOMPAGNER LES PARTENARIATS EN COURS : AMÉLIORATION CONTINUE DES PRATIQUES ET PARTAGE ENTRE PAIRS

Isabelle Valette, chargée de mission, Maud Granger Rémy et Laurent Marbot, membres du Collectif

A. RENFORCER LE « FAIRE MOUVEMENT », ET L'INFRASTRUCTURE BASÉE SUR L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

I Un Groupe de Travail Éthique a été lancé en 2016. Il s'est réuni trois fois (avril, juillet, octobre). Il compte une quinzaine de membres, dont 3 paysans et 3 membres du Collectif. Il a pour objet de réfléchir aux partenariats en difficulté et aux pratiques hors-clous, d'organiser des soirées

d'arpentage de la Charte.

I La Commission Éthique est également lancée, sur le modèle de la Commission Communication Externe. Elle a pour but de traiter les questions soulevées par les groupes ou les paysan-ne-s au fil de l'eau. Elle se réunit mensuellement depuis novembre par téléphone, et comprend 5 amapien-ne-s.

I Par ailleurs le Collectif s'est lancé dans une

réflexion sur la gouvernance, et les modalités pour se faire accompagner. Une commission "Gouvernance" s'est créée et s'est réunie plusieurs fois. Elle a mené un travail d'enquête auprès d'organismes susceptibles d'accompagner le Réseau (Engrenages et Université du Nous), et auprès d'organismes ayant bénéficié de cet accompagnement (Enercoop et les Colibris). Ces recherches ont abouti à une soirée « Réinventer l'agir ensemble » organisée le 7 novembre, animée par l'Université Du Nous, qui a rassemblé 12 participant-e-s (5 membres du collectif, 7 amapien-e-s).

B. FAVORISER LE TRAVAIL D'ANIMATION AUTOUR DE LA NOUVELLE CHARTE AU SEIN DE CHAQUE PARTENARIAT

Un film intitulé « La Charte en 10 mots » a été réalisé au cours de la Fête des AMAP organisée fin août à la Ferme des Millonets (95). Il est accessible à tous les groupes et peut devenir un support efficace pour une discussion autour des fondamentaux de la Charte. Il s'appuie sur 10 mots clés, déclinés en pratiques concrètes, explicités par des adhérent-e-s du Réseau, paysan-ne-s et amapien-ne-s. La prochaine soirée arpentage de Charte est prévue pour début 2017.



Film « La Charte en 10 mots » ©Christine Zenyi Lu

C. ENCOURAGER L'APPROFONDISSEMENT DU LIEN ENTRE LA CHARTE ET LES PRATIQUES

Un Kit Aléas de production a été réalisé à l'occasion des événements climatiques du printemps en s'inspirant du travail accompli par les Réseaux FAMAPP (Picardie) & Nord-Pas-de-Calais. Ce kit a été présenté lors d'un atelier pendant Fête des AMAP, et diffusé dans la Lettre d'Info du Réseau de septembre.

Le Kit général sur la DPP (Démarche participative de progrès) est encore en cours d'élaboration.

ZOOM : LA CHARTE EN 10 MOTS

La charte des AMAP a été réécrite en 2014 afin de l'actualiser sur la base de plus de 10 ans d'expérimentations de partenariats entre paysan-ne-s et mangeurs/mangeuses tout en favorisant une participation la plus large possible. Le texte a été condensé à 4 pages, un texte dense et plein de sens qui permet de positionner son partenariat par rapport à l'éthique commune du mouvement.

Les AMAP sont des laboratoires d'expérimentation de nouvelles relations entre citoyen-ne-s permettant de coproduire une alimentation qui correspond à nos besoins. Les partenariats d'aujourd'hui ne sont pas ceux d'hier et il est difficile d'imaginer les AMAP dans 10 ou 20 ans. Il est donc important de laisser libre court à nos imaginations, d'expérimenter, d'évaluer puis de valider de nouvelles pratiques dans un objectif d'amélioration continue.

Réalisée lors de la fête des AMAP en août 2016, la vidéo présente des témoignages d'amapien-ne-s et de paysan-ne-s, qui avaient pour consigne d'exprimer comment ces mots étaient déclinés en pratiques dans leurs partenariats. L'idée d'extraire 10 mots de la charte n'avait pas pour but de la résumer mais bien d'en tirer l'essentiel de la philosophie du mouvement:

prise de conscience citoyenne, autonomie, coproduction, transparence, engagement, solidarité, bienveillance, créativité, ensemble, besoins



❖
Imprimeur : h2impression
❖
Rédacteurs :
membres du Collectif et salarié-e-s du Réseau AMAP IDF
❖
Graphiste : Marie Poirier
❖
mars 2017



Membres du :



Mundo-M • 47 Av. Pasteur • 93 100 Montreuil
Téléphone : 09-52-91-79-95 • mail : contact@amap-idf.org
<http://www.amap-idf.org>